

Un parrain = un emploi

P.O 16/02/2011

Parmi les différentes actions inscrites à son programme, le Club Affaires propose aux dirigeants d'entreprises de parrainer un jeune diplômé de moins de 30 ans pendant dix mois afin de l'aider dans sa recherche d'emploi.

C'est un engagement volontaire et bénévole du parrain qui met son expérience au service de son filleul pour l'aider à structurer sa démarche professionnelle.

Cinquante parrainages en 2010

Ce parrainage est très riche sur le plan humain et les jeunes aidés reconnaissent un soutien moral et psychologique en plus de conseils éclairés en matière d'outils de communication que sont l'entretien et la rédaction d'un curri-



Signature du contrat de parrainage entre les membres du Club Affaires et Elisabeth Citeau de la CCI.

culum vitae.

« *J'accompagne le filleul dans sa réflexion et l'aide à reformuler son questionnement sur l'entreprise* », souligne une marraine. « *En 2010, sur les cinquante*

te parrainages nazairiens, trente jeunes ont trouvé une solution à leur recherche par une embauche ou une formation », précise Elisabeth Citeau, chargée des parrainages. ■

L'INFO EN PLUS

Le Club Affaires Atlantique regroupe les entreprises du tissu économique local qui contribuent par leur dynamisme au développement de la région.